

Liste rouge

des Amphibiens et Reptiles
du Poitou-Charentes

2016



Le Poitou-Charentes présente une importante richesse biologique liée à sa position climatique et à la diversité des substrats géologiques et des milieux, depuis les habitats de la frange littorale jusqu'aux massifs forestiers poitevins de la Vienne en passant par les plaines et coteaux calcaires charentais, les bois thermophiles, les landes et marais acides du sud de la Charente et de la Charente-Maritime ou le bocage des Deux-Sèvres.

Cette richesse est fortement menacée et sa conservation globale n'est pas assurée à long terme. Pourtant, la préservation de la biodiversité est un enjeu majeur, intégré dans les politiques publiques.

Les listes rouges des espèces menacées du Poitou-Charentes sont un outil de connaissance indispensable permettant de hiérarchiser les espèces selon leur risque d'extinction, de surveiller l'évolution de la situation des espèces, d'informer et sensibiliser sur le type et le niveau de menaces pesant sur la biodiversité, de fournir une base cohérente pour orienter les politiques publiques et de proposer des orientations de gestion des espèces les plus gravement menacées et de leurs habitats.

Les associations naturalistes affiliées à Poitou-Charentes Nature ont mis en œuvre, entre 2015 et 2018, la déclinaison des listes rouges à l'échelle du Poitou-Charentes. Ce programme, coordonné par Poitou-Charentes Nature et la LPO France, a eu pour objet l'évaluation de la plupart des groupes faunistiques de ce territoire, aussi bien vertébrés (Oiseaux, Mammifères, Reptiles, Amphibiens, Poissons continentaux), qu'invertébrés (Odonates, Rhopalocères, Hétérocères, Crustacés continentaux, Cigales, Mollusques continentaux...), ainsi que celle des Bryophytes et de la Fonge (champignons).

Chacune de ces listes rouges a été rédigée selon la méthodologie proposée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), sur la base des lots de données mis à disposition par les structures naturalistes oeuvrant sur le territoire et en s'appuyant sur les connaissances et l'appui scientifique d'un comité d'experts locaux, régionaux et nationaux.

Les résultats de ces travaux sont synthétisés dans ce document.

DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Les Listes rouges Reptiles et Amphibiens du Poitou-Charentes portent sur l'ensemble de l'herpétofaune régionale, soit 24 Amphibiens et 19 Reptiles, à l'exception des espèces exotiques ayant fait l'objet d'une unique observation dans la région ces 10 dernières années (individus échappés de captivité, souvent prélevés et n'ayant pas fait l'objet d'observations ultérieures).

L'évaluation de ces deux groupes s'est appuyée sur la sollicitation d'un comité d'experts composé de 23 personnes représentant 13 structures (associations de protection de la nature, naturalistes indépendants, Réserves Naturelles Nationales, CESTM Aquarium de la Rochelle, CNRS, MNHN).

Chaque coordinateur thématique a centralisé les données des 4 départements régionaux comprises entre 1990 et 2015 afin de créer une base régionale comprenant 25 006 données de Reptiles (6 604 entre 1990 et 2005, 18 402 entre 2006 et 2015) et 37 655 données d'Amphibiens (9 548 entre 1990 et 2005, 28 107 entre 2006 et 2015).

Pour une grande majorité d'espèces, l'évaluation se base sur le critère B de la méthodologie UICN, relatif à leur répartition géographique (surface occupée au sein de la dition). Selon les cas, sont utilisés :

- le critère **B1** (zone d'occurrence - EOO), qui se base sur la surface délimitée par la ligne imaginaire continue la plus courte possible pouvant renfermer tous les sites connus, déduits ou prévus de présence actuelle d'un taxon (Polygone Convexe Minimum). Ce dernier s'applique aux espèces les plus localisées ;
- le critère **B2** (zone d'occupation - AOO), correspondant à la surface de l'ensemble des mailles de 4km² (2km x 2km) occupées par une espèce au sein de sa zone d'occurrence. Ce critère a été le plus largement utilisé.

L'évaluation du Pélobate cultripède se base quant à elle sur le critère A2c, basé sur un constat de réduction de la surface occupée par l'espèce et de celle de son habitat.

Les listes établies ont été validées par le CSRPN le 3 mars 2016 et labellisées par l'UICN le 15 mars 2016.

ÉTAT DES CONNAISSANCES ET RESULTATS DE L'EVALUATION

L'Herpétologie en Poitou-Charentes

Depuis plus de 20 ans, le Poitou-Charentes a vu naître une importante dynamique liée à l'étude et à la protection des Amphibiens et des Reptiles. Ces travaux d'inventaires, de suivis et de recherche sont portés par des associations de protection de la nature, des naturalistes indépendants, des réserves naturelles et des laboratoires de recherche. Un Atlas préliminaire, publié en 2002 (Poitou-Charentes Nature, 2002), ainsi qu'un ouvrage sur les Amphibiens et les Reptiles du centre-ouest de la France (Thirion, Grillet & Geniez, 2002) ont permis de dresser un état régional des connaissances et d'élaborer une première Liste rouge picto-charentaise. Cette dernière, bien que basée sur des critères repris dans la méthodologie UICN (répartition, intérêt biogéographique, degré de responsabilité régionale, évolution des effectifs...), n'y répond pas rigoureusement. La Liste rouge et la méthodologie ont été validées en CSRPN en 1998.

Depuis les années 2000, les connaissances régionales ont continué à s'enrichir grâce à différents programmes d'études, de suivis et de recherches, concernant de nombreuses espèces et communautés. A titre d'exemple (liste non exhaustive) :

- Suivi des populations de Reptiles de la Réserve Biologique Intégrale de Chizé (CNRS de Chizé) ;
- Programme de recherche sur la conservation des Amphibiens et Reptiles des paysages bocagers (CNRS de Chizé) ;
- Suivi démographique de la Couleuvre vipérine dans la vallée de la Boutonne et la RN de Moëze-Oléron (CNRS de Chizé, RN de Moëze Oléron) ;
- Suivi des Amphibiens du Marais poitevin dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin (PNR du Marais poitevin) ;
- Suivi démographique du Sonneur à ventre jaune sur le terrain militaire de Bougon-Avon (DSNE) ;
- Suivi des Reptiles de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail (RN du Pinail) ;
- Suivi du Lézard ocellé sur l'île d'Oléron et sur le terrain militaire de Bussac-Forêt / Bédénac (P. Grillet, F. Doré, M. Cheylan) ;
- Étude de la répartition de la Cistude d'Europe dans la Vienne (Vienne Nature) ;
- Suivi des Amphibiens de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Yves (RN du Marais d'Yves) ;
- Suivi démographique du Pélobate cultripède sur la Réserve Naturelle du Marais d'Yves (OBIOS-LPO) ;

- Étude quantitative de la population de Cistude d'Europe des carrières de Touvérac (Charente Nature) ;
- Étude des peuplements de Reptiles et d'Amphibiens de la Réserve Naturelle Régionale de la vallée de la Renaudie (Charente Nature) ;
- Suivi des communautés de Reptiles des remparts de Brouage (Alain Kim et Bernard Courtois) ;
- Etude de l'impact sur la Cistude d'Europe des curages réalisés en marais doux (NE17) ;
- Etude de l'impact d'une Ligne à Grande Vitesse sur des populations de Cistude d'Europe (NE17) ;
- Programme régional de médiation, d'information et de conservation de l'Alyte accoucheur (PCN) ;
- Expertise biologique des acquisitions du CREN de Poitou-Charentes en marais de Broue (LPO) ;
- Document d'objectif des Landes de Montendre - inventaire faunistique et préconisation de gestion (LPO) ;
- ...

De plus, l'apparition des portails de saisie de données en ligne a considérablement dynamisé la remontée de données herpétologiques dans les différents départements.

Une meilleure connaissance de la répartition régionale des espèces et l'ensemble des travaux spécifiques menés en Poitou-Charentes permettent aujourd'hui d'apprécier le statut des différents taxons et de les confronter à la méthodologie UICN pour évaluer leur degré de menace.



▲ Mare de prairie © Alexandre Boissinot

Liste rouge
des Amphibiens et Reptiles
du Poitou-Charentes

Notons toutefois que la réalisation de cette nouvelle Liste rouge laisse encore entrevoir des connaissances parfois lacunaires : 1 reptile sur 4 et plus d'1 amphibien sur 6 en Poitou-Charentes ne peuvent aujourd'hui être confrontés aux critères UICN. Ce constat découle des difficultés rencontrées dans l'étude de certains taxons, à l'image des tortues marines ou du complexe des « grenouilles vertes ». Pour ces dernières, nous avons fait le choix d'évaluer la Grenouille de Lessona sur la base de suivis d'Amphibiens conduits dans la région et de discussions menées avec le comité d'évaluation et d'autres spécialistes de ce complexe.

C'est entre autres pour cette raison que les associations de Poitou-Charentes Nature prévoient de relancer une démarche d'atlas des Reptiles et Amphibiens dès 2017. Ce projet aura pour vocation d'affiner les connaissances relatives à la répartition des espèces, d'initier des programmes de suivis pluriannuels et d'entreprendre des travaux sur des espèces ciblées, pour lesquelles nous manquons aujourd'hui de recul.

Menaces pesant sur les Reptiles et Amphibiens du Poitou-Charentes

Les Amphibiens et les Reptiles sont des organismes ectothermes et sont donc très dépendants de la qualité thermique et hydrique des habitats et micro-habitats. Les Amphibiens ont de plus un cycle de vie bimodal, au cours duquel ils utilisent des habitats terrestres et aquatiques. Ils sont donc particulièrement sensibles à l'agencement paysager des milieux et à différents agents d'agressions, tels que les pollutions agricoles (nitrates, pesticides). Les Amphibiens et Reptiles ont également des capacités de déplacement et de dispersion limitées (généralement inférieures à 1 Km), qui amplifient les effets de la fragmentation et de la dégradation des milieux.



▲ L'intensification de l'agriculture est à l'origine de la destruction de nombreux habitats pour les Reptiles et les Amphibiens. Ici, arrachage d'un réseau de haies en Deux-Sèvres. © Alexandre Boissinot

En Poitou-Charentes, la modification et la destruction des habitats naturels et semi-naturels sont identifiées comme causes majeures de régression des Amphibiens et des Reptiles. Dominée par l'activité agricole à hauteur de 70 %, cette région a connu ces dernières décennies et connaît encore de fortes mutations dans les systèmes d'exploitation, avec notamment une réduction des surfaces toujours en herbe de 32 400 hectares entre 2000 et 2010 au profit des grandes cultures (blé tendre, maïs). Une étude, réalisée par l'Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire (IAAT) au sujet de l'évolution du linéaire de haies dans les grandes entités paysagères régionales entre 1960 et 2000, a montré que le linéaire de haies s'est réduit de plus de 35 000 km, soit 36 % du linéaire initial. Ces changements sont associés dans de nombreux cas au comblement des mares et à l'utilisation de produits phytosanitaires, reconnus pour leurs impacts négatifs sur les Amphibiens et les Reptiles (mortalité directe, effets sublétaux d'ordre comportementaux, physiologiques et endocriniens, effets combinés des pesticides à d'autres paramètres de stress, effets indirects sur les ressources alimentaires...).

D'autres perturbations, telles que l'expansion des zones urbaines et des infrastructures routières contribuent également au déclin de nombreuses espèces (mortalité directe, destruction et fragmentation des habitats...).

Les changements globaux peuvent également avoir des impacts significatifs sur les populations de certains Reptiles et Amphibiens. Par exemple l'érosion côtière, accentuée par le changement climatique et certaines activités humaines, entraîne une perte directe d'habitat favorable au Lézard ocellé sur l'île d'Oléron. L'augmentation des phénomènes de submersions marines, liés à des tempêtes, peuvent également avoir des conséquences directes en terme de qualité des

habitats de reproduction de plusieurs Amphibiens, à l'instar du Pélobate cultripède.

L'empoisonnement fréquent des milieux stagnants limite aussi considérablement les potentialités d'accueil pour la reproduction des Amphibiens (prédation des adultes, des larves et des œufs de la plupart des espèces). Ces derniers sont enfin particulièrement sensibles à l'apparition d'espèces exotiques. Introduite en France dans les années 1970, l'Ecrevisse de Louisiane est sans doute à l'origine des dégâts les plus importants sur les milieux aquatiques régionaux. Cette espèce est aujourd'hui responsable d'une véritable aseptisation des milieux dans lesquels elle évolue (consommation des larves d'insectes, faucardage de la végétation, prédation des Amphibiens). De la même manière, il est probable que l'apparition du Xénope lisse en Poitou-Charentes impacte également les espèces locales.

► L'Ecrevisse de Louisiane représente une menace importante pour les Amphibiens en période de reproduction. © Alexandre Boissinot

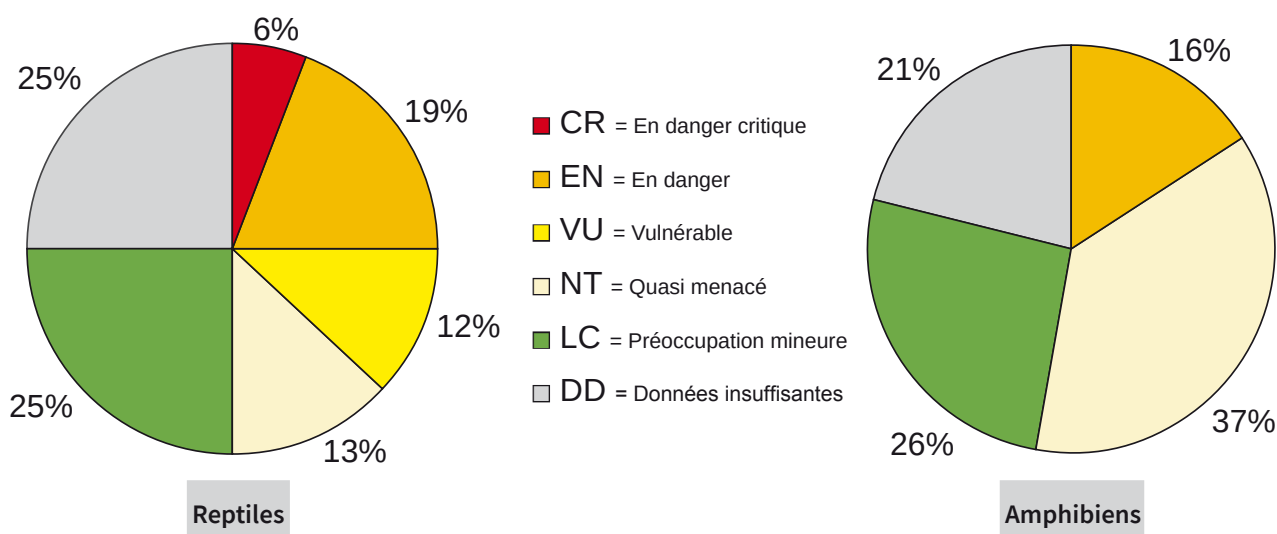
▼ Bien qu'interdits, les traitements phytosanitaires à proximité immédiate des milieux aquatiques sont encore largement pratiqués. Ils sont à l'origine d'importantes pollutions dont pâtit l'ensemble de la faune et de la flore aquatique. © Patrick Picaud



Résultats de l'évaluation

L'évaluation selon la méthodologie UICN et les différents échanges avec le comité d'experts permettent d'identifier :

- 6 Reptiles (37%) et 3 Amphibiens (16%) menacés (catégories CR, EN, VU) ;
- 2 Reptiles (13%) et 7 Amphibiens (37%) quasi menacés (catégorie NT), c'est-à-dire près de remplir les seuils propres aux espèces menacées ;
- 4 Reptiles (25%) et 4 Amphibiens (17%) pour lesquels les données disponibles ne permettent pas d'estimer leur état de conservation (catégorie DD).



▲ Répartition des 16 espèces de Reptiles et des 19 espèces d'Amphibiens évaluées en fonction des différentes catégories de la Liste rouge

Coordination des listes

Coordination liste Amphibiens : Alexandre Boissinot (Deux-Sèvres Nature Environnement)

Coordination liste Reptiles : Olivier Roques (Nature Environnement 17)

Comité d'évaluation

Alexandre Boissinot (Deux-Sèvres Nature Environnement), Eric Brugel (LPO France), Marie-Laure Cayatte (LPO, RNN du Marais d'Yves), Florence Dell'Amico (CESTM Aquarium de la Rochelle), Florian Doré (Deux-Sèvres Nature Environnement), Matthieu Dorfiac (Charente Nature), Miguel Gailledrat (Vienne Nature), Philippe Jourde (LPO France), Pierre Morinière (CESTM Aquarium de la Rochelle), François Rancon, Olivier Roques (Nature Environnement 17), Pierre Rousseau (LPO, RNN de Moëze-Oléron), Yann Sellier (GEREPI, RNN du Pinail), Jean-Marc Thirion (Société Herpétologique de France).

Labellisation UICN France

Florian Kirchner & Lucie Dufay

Autres contributeurs

Jean-Pierre Baron, Xavier Bonnet (CEBC/CNRS Chizé), François Brischoux (CEBC/CNRS Chizé), Pierre-André Crochet (CEFE/CNRS Montpellier), Alain Kim, Olivier Lourdaïs (CEBC/CNRS Chizé), Jean-Christophe de Massary (MNHN)

QUELQUES EXEMPLES



▲ © O. Roques

Pélobate cultripède *Pelobates cultripedes*

EN

Le Pélobate cultripède a une distribution limitée à la Péninsule ibérique puis au sud et à l'ouest de la France. En Poitou-Charentes, il est présent uniquement sur le littoral charentais, où il occupe une dizaine de stations. L'ensemble de ses populations est fortement menacé par la destruction de ses habitats, parfois soumis à des projets d'urbanisation, et par les submersions marines. En Charente-Maritime, plusieurs stations ont disparu ces 100 dernières années. L'augmentation des submersions marines ayant des conséquences directes sur la qualité des habitats de reproduction (augmentation de la salinité) et entraînant des mortalités directes, il est probable que l'espèce soit réévaluée en « En danger critique » dans un futur proche.

Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata*

EN

L'espèce est en nette régression sur l'ensemble de son aire de répartition (Europe et France). En Poitou-Charentes, sa distribution est particulièrement fragmentée et de nombreuses stations n'ont pas été retrouvées ces 25 dernières années. Le Sonneur à ventre jaune est très localisé en Deux-Sèvres (2 stations) et en Vienne (9 stations). Il a probablement récemment disparu de Charente-Maritime. L'est et le sud de la Charente abritent les plus fortes populations, avec une trentaine de stations connues. Utilisant des habitats aquatiques de petite taille, souvent temporaires, pour sa reproduction (ornières, chemins inondés, mares...), il est particulièrement exposé à l'intensification des pratiques agricoles et également à la répétition des épisodes de sécheresse de ces dernières années. Des actions de gestion (création d'ornières, alimentation en eau des sites...) conduites dans la région permettent d'assurer le maintien de certaines populations.



▲ © F. Doré



▲ © J.P. Vacher

Grenouille de Lessona *Pelophylax lessonae*

EN

Localisée dans la région, la Grenouille de Lessona a été évaluée « En danger », en raison du faible nombre d'observations (basées sur des critères morphologiques et/ou acoustiques) rapportées ces dix dernières années et de la répartition de la Grenouille rieuse, présente dans l'ensemble de la région. Cette dernière entre en compétition et peut s'hybrider avec la Grenouille de Lessona. L'expansion de la Grenouille rieuse associée à la dégradation des habitats, notamment des paysages bocagers et des composantes associées (mares, haies, prairies humides...), rend la Grenouille de Lessona particulièrement menacée. Il sera nécessaire de mettre en place prochainement des études ciblées sur cette espèce et le complexe des « grenouilles vertes » afin d'affiner leur statut.

Liste rouge
des Amphibiens et Reptiles
du Poitou-Charentes



▲ © A. Joris

Triton marbré *Triturus marmoratus***NT**

Le Triton marbré présente une répartition mondiale restreinte à la France et au nord de la Péninsule ibérique. En Poitou-Charentes, cœur de sa distribution nationale, il occupe les paysages bocagers avec des populations qui semblent encore abondantes, notamment dans les Deux-Sèvres. Il peut également se rencontrer dans les marais et dans d'importants massifs forestiers. L'espèce semble toutefois en régression et absente de nombreuses zones dominées par les grandes cultures. Elle est particulièrement menacée par le comblement des mares et l'arrachage des haies. L'accroissement de ces menaces ainsi que la responsabilité régionale pour sa conservation expliquent son classement en « Quasi menacée ».

Triton crêté *Triturus cristatus***NT**

Le Poitou-Charentes constitue la limite sud-ouest de l'aire de répartition du Triton crêté en France. L'espèce semble absente en Charente Maritime et est localisée à quelques stations en Charente. Le Triton crêté est nettement plus présent en Deux-Sèvres et en Vienne où il occupe des mares bocagères riches en végétation aquatique, des mares de lande et de boisement... Comme le Triton marbré, l'espèce est menacée par l'intensification des pratiques agricoles entraînant souvent la destruction des milieux de reproduction et des habitats terrestres (haies, petits boisements, landes...). L'espèce semble avoir disparu récemment de plusieurs localités suite à ces perturbations. Elle est aujourd'hui proche de remplir les critères de la catégorie « En danger ».



▲ © A. Joris



▲ © A. Boissinot

Rainette verte *Hyla arborea***NT**

Espèce à large répartition en Europe, la Rainette verte se raréfie dans plusieurs régions françaises, notamment au Nord et à l'Est. En Poitou-Charentes, elle est encore bien présente dans les Deux-Sèvres et la Vienne, notamment dans les paysages bocagers, avec toutefois l'abandon de certains sites de reproduction utilisés par le passé. En limite d'aire dans les Charentes (commune dans le nord et l'est du département), elle y est nettement plus localisée. A l'image de nombreux Amphibiens de la région, la Rainette verte semble particulièrement sensible à la régression des paysages bocagers et des mares prairiales végétalisées. Il serait souhaitable d'améliorer les connaissances sur cette espèce dans un futur proche afin de mieux apprécier les causes de sa régression dans la région. Sur la base des ces différents éléments, la Rainette verte a été évaluée « Quasi menacée ».



▲ © A. Boissinot

Grenouille rousse *Rana temporaria*

NT

La Grenouille rousse est une espèce boréale présente jusqu'au Cap Nord en Scandinavie et qui atteint la limite sud occidentale de sa vaste répartition dans les Pyrénées et les monts Cantabriques. En France, elle est présente dans tous les massifs montagneux à l'exception des chaînes méridionales les plus sèches de la Provence (Lubéron, Sainte-Baume. .). En Poitou-Charentes, elle s'observe dans les quatre départements de manière très inégale. Si de belles populations ont été découvertes en Deux Sèvres ainsi qu'en Charente, les stations et les effectifs sont plus limités en Charente-Maritime. La situation semble encore plus préoccupante dans la Vienne, où une seule population a été découverte en 2015 au sud-

ouest du département, en limite des Deux-Sèvres. Dans la région, l'espèce utilise pour sa reproduction des milieux humides temporaires avec une faible lame d'eau (prairies inondables, ornières, fossés, ruisseaux. .) ainsi que des mares. Ces milieux sont le plus souvent situés à proximité de boisements de plus ou moins grande taille. L'espèce est particulièrement menacée par l'évolution des pratiques agricoles avec notamment la conversion des prairies naturelles en cultures, le drainage, ainsi que les pollutions associées.

REPTILES

Lézard ocellé *Timon lepidus*

CR

Typiquement méditerranéen, ce grand lézard occupe la quasi-totalité de la péninsule ibérique, le sud de la France et la région Ligure de l'Italie. Dans le nord de son aire de répartition (centre de la France et façade atlantique), la fragilité de ses populations est souvent en lien avec leur grande fragmentation. En Poitou-Charentes, il n'occupe plus que les dunes situées au sud de l'île d'Oléron et quelques hectares de landes sèches du terrain militaire de Bussac-Forêt. Alors que le recul des milieux dunaires face aux submersions marines menace directement la première localité, l'avenir de la seconde dépend étroitement des orientations forestières qui seront retenues sur le terrain militaire. Par ailleurs, ces deux populations dépendent étroitement de la présence du Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*), dont le Lézard ocellé utilise les terriers comme gîtes. Pour ces raisons, son avenir régional est très incertain et passera nécessairement par des programmes de conservation ciblés.



▲ © F. Doré



▲ © A. Boissinot

Orvet fragile *Anguis fragilis*

EN

A l'exception de l'Irlande, du sud de la péninsule ibérique et du nord de la Scandinavie, ce lézard apode occupe encore une grande partie de l'Europe. Son statut y est donc moins préoccupant qu'à l'échelle régionale, où son déclin se fait ressentir comme dans d'autres secteurs de plaine française. S'il est difficile d'attribuer ce constat à des facteurs précis, la disparition des haies et le recul des milieux bocagers, en lien avec l'intensification agricole, sont assurément dommageables pour cette espèce, dont l'aspect serpentiforme est également à l'origine de trop nombreuses destructions intentionnelles. Une gestion trop interventionniste en milieu forestier et le recul des landes au profit de la sylviculture peuvent aussi représenter des menaces importantes. En Poitou-Charentes, seules les populations insulaires oléronaises semblent stabilisées.

Liste rouge
des Amphibiens et Reptiles
du Poitou-Charentes



▲ © F. Doré

Coronelle lisse *Coronella austriaca*

EN

Cette espèce médio-européenne occupe en Poitou-Charentes des milieux thermophiles variés : pelouses sèches, prairies bocagères, landes sèches et humides, voire milieux tourbeux. Très discrète, elle passe l'essentiel de son temps dissimulée sous des abris lui permettant de thermoréguler (pierres plates, murets de pierres sèches, souches et écorces d'arbres...). Autrefois connue sur plusieurs localités régionales, elle n'occupe désormais avec certitude que la Saintonge boisée en Charente-Maritime, le bocage bressuirais et la Gâtine, en Deux-Sèvres, et le Montmorillonnais dans la Vienne. Si la discrétion de l'animal ne permet pas d'identifier sa répartition exacte, la raréfaction des observations ces 20 dernières années, la régression inquiétante de ses habitats et microhabitats (murets de pierres sèches notamment) en font une espèce hautement menacée.

Couleuvre vipérine *Natrix maura*

VU

Rencontrée depuis le Maghreb jusqu'aux deux-tiers nord de la France, dans l'extrême sud-ouest de la Suisse et dans la région Ligure de l'Italie, cette couleuvre est celle qui présente les mœurs les plus aquatiques de notre région. Ces derniers sont en lien direct avec son régime alimentaire, composé quasi exclusivement d'une faune aquatique (poissons, amphibiens, invertébrés). On la rencontre alors à proximité des mares, étangs, fossés, cours d'eau, dépressions en contexte alluvial... Encore relativement commune il y a une vingtaine d'années en Poitou-Charentes, elle semble s'y être considérablement raréfiée, si bien que ses populations paraissent aujourd'hui très morcelées. Si ce constat ne laisse malheureusement guère place au doute, des études spécifiques méritent d'être initiées afin d'identifier précisément les facteurs d'un tel déclin.



▲ © A. Boissinot



▲ © O. Roques

Vipère aspic *Vipera aspis*

VU

Cette espèce à répartition réduite fréquente un territoire allant des Pyrénées espagnoles au deux-tiers nord de la France. A l'est, elle occupe l'Italie, la Sicile, le sud et le nord-ouest de la Suisse ainsi que l'extrême sud-ouest de l'Allemagne. Les principales populations régionales évoluent au sein de systèmes bocagers denses, de massifs forestiers, de landes et de friches. Sur la côte charentaise, l'essentiel des observations concerne l'île d'Oléron. Avec la Couleuvre vipérine, il s'agit des seuls serpents encore largement répandus (zone d'occurrence régionale importante), dont la zone d'occupation a régressé ces 10 dernières années, malgré un accroissement de l'effort de prospection. Ces résultats inquiétants sont en grande partie liés aux effets des récents aménagements fonciers : disparition de haies, recul de la trame bocagère, utilisation de produits phytosanitaires et raréfaction des proies.



Cistude d'Europe *Emys orbicularis*

NT

▲ © A. Boissinot

peuvent également représenter une menace à long terme en favorisant leur isolement génétique. Elle a d'ores et déjà disparu de plusieurs pays européens et son déclin est également marqué en Poitou-Charentes, où ses principales populations se trouvent désormais dans les Charentes (étangs de la Double saintongeaise et marais littoraux). Dans cette région, elle continue à faire l'objet de nombreux travaux de suivi et programmes d'inventaires.

Couleuvre à collier *Natrix Natrix*

LC

Européenne à large répartition, la Couleuvre à collier présente une affinité moins marquée pour les milieux humides que la Couleuvre vipérine. Bien qu'elle soit fréquemment observée à proximité de zones humides, elle peut s'en éloigner pour fréquenter des milieux ouverts ou forestiers. Encore relativement commune en Poitou-Charentes, elle pâtit sans doute des mêmes facteurs de déclin que les autres Reptiles. Sa raréfaction apparente dans certains secteurs incite à la vigilance.



▲ © O. Roques



▲ Les paysages bocagers du Poitou-Charentes abritent de nombreuses espèces d'Amphibiens et de Reptiles © A. Buchet

Liste rouge
des Amphibiens et Reptiles
du Poitou-Charentes

TABLEAUX DE SYNTHÈSE

REPTILES DU POITOU-CHARENTES

Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge France 2015	Catégorie Liste rouge Mondiale 2009
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	CR	B1ab(i,ii,iii,iv)	VU	NT
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	EN	B2ab(iii)	LC	NE
<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	EN	B(1+2)ab(ii,iii)	LC	NE
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine, Coronelle bordelaise	EN	B(1+2)ab(ii,iii)	LC	LC
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	VU	B2ab(ii,iii)	NT	LC
<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	VU	B2ab(ii,iii,v)	LC	LC
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	NT	pr. B2b(iii)	LC	NT
<i>Zamenis longissimus</i>	Couleuvre d'Esculape	NT	pr. B(1+2)b(iii)	LC	LC
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental	LC		LC	LC
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	LC		LC	LC
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	LC		LC	LC
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier	LC		LC	LC
<i>Dermochelys coriacea</i>	Tortue luth	DD		DD	VU
<i>Caretta caretta</i>	Tortue Caouanne	DD		DD	VU
<i>Lepidochelys kempii</i>	Tortue de Kemp	DD		DD	CR
<i>Chalcides striatus</i>	Seps strié	DD		LC	LC

Liste des espèces présentes en Poitou-Charentes non soumises à évaluation

Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge France 2015	Catégorie Liste rouge Mondiale 2009
<i>Chelonia mydas</i>	Tortue franche, Tortue verte	NA(b)	NA(b)	EN
<i>Trachemys scripta</i>	Trachémyde écrite, tortue de Floride	NA(a)	NA(a)	LC
<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarente de Maurétanie	NA(a)	LC	LC

AMPHIBIENS DU POITOU-CHARENTES

Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge France 2015	Catégorie Liste rouge Mondiale 2009
<i>Pelobates cultripipes</i>	Pélobate cultripède	EN	A2c	VU	NT
<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	EN	B2ab(iii)	VU	LC
<i>Pelophylax lessonae</i>	Grenouille de Lessona	EN	B2ab(iii).	NT	LC
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	NT	pr. B2b(iii)	NT	LC
<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	NT	pr. B2b(iii)	LC	LC
<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	NT	pr. B2b(iii)	LC	LC
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	NT	pr. B2b(iii)	LC	LC
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	NT	pr. B2b(iii)	LC	LC
<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte	NT	pr. B2b(iii)	NT	LC
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	NT	pr. B2b(iii)	NT	LC
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	LC		LC	LC
<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	LC		LC	LC
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	LC		LC	LC
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	LC		LC	LC
<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	LC		LC	LC
<i>Pelophylax perezi</i>	Grenouille de Pérez	DD		NT	LC
<i>Lissotriton vulgaris</i>	Triton ponctué	DD		NT	LC
<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille commune	DD		NT	LC
<i>Pelophylax kl. grafi</i>	Grenouille de Graf	DD		NT	NT

Liste des espèces présentes en Poitou-Charentes non soumises à évaluation

Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge France 2015	Catégorie Liste rouge Mondiale 2009
<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre	NA(a)	LC	LC
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	NA(a)	LC	LC
<i>Xenopus laevis</i>	Xénope lisse	NA(a)	NA(a)	LC
<i>Speleomantes strinatii</i>	Spélerpès de Strinati	NA(a)	LC	NT
<i>Triturus cristatus</i> x <i>Triturus marmoratus</i>	Triton de Blasius	NA		

Liste rouge
des Amphibiens et Reptiles
du Poitou-Charentes

Poitou-Charentes Nature

Union régionale depuis 1971, Poitou-Charentes Nature fédère 12 associations présentes sur les 4 départements du Poitou-Charentes qui elles-mêmes regroupent plus de 80 associations de défense de l'environnement et de protection de la nature locales, soit environ 10 000 citoyens. Agréée « association de protection de l'environnement sur le territoire du Poitou-Charentes », elle prend part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives de son territoire d'agrément. PCN assure la coordination administrative du projet d'actualisation des Listes rouges du Poitou-Charentes, depuis son montage technique et financier en 2014.

Deux-Sèvres Nature Environnement

Créée en 1969, Deux-Sèvres Nature Environnement a pour objet de participer à l'inventaire des richesses naturelles du département et de concourir à la protection de la nature, de ses ressources pour éviter les destructions du patrimoine naturel et les atteintes à l'environnement. L'association conduit et contribue, depuis de nombreuses années, à des inventaires et des suivis de populations d'Amphibiens et de Reptiles à l'échelle du département. Dans le cadre de la Liste rouge des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes, elle a coordonné la partie sur les Amphibiens.

Nature Environnement 17

Créée en 1967, Nature Environnement 17 est une association départementale agréée de protection de la nature qui étudie et participe à la conservation de la faune et la flore de Charente-Maritime. Elle porte de nombreux programmes d'information et de sensibilisation à la préservation du patrimoine naturel et lutte contre les menaces qui pèsent sur l'environnement et la biodiversité locale. Menant depuis plusieurs dizaines d'années des inventaires et des suivis de populations de Reptiles et d'Amphibiens, l'association a coordonné l'élaboration du chapitre Reptiles de la Liste rouge.

LPO

Première association de protection de la nature de France avec plus de 45 000 membres, la LPO s'engage depuis plus d'un siècle pour la protection des espèces, la préservation des espaces, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. La LPO est le représentant officiel de BirdLife International en France et est reconnue d'utilité publique depuis 1986. Implantée depuis les années 1970 en Charente-Maritime, elle met en œuvre localement les politiques européennes (animateur de sites Natura 2000), assure la gestion conservatoire de plusieurs zones de marais (Réserves Naturelles Nationales, propriétés LPO, marais périurbains de Rochefort), réalise des inventaires, expertises et suivis de la faune et de la flore du département. La LPO assure la coordination technique du programme Listes rouges du Poitou-Charentes et l'édition des documents de porter-à-connaissance.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Liste rouge régionale réalisée selon la
méthodologie et la démarche de l'UICN



Coordination - conception : Eric Brugel / LPO 2016
Réalisation, maquette : F. Ratelet - Service Editions LPO © 2016 - ED1611006FR
Crédits photos couverture : Sonneur à ventre jaune et Lézard ocellé © Florian Doré
Triton marbré © Antoine Joris - Cistude d'Europe © Christian Aussaguel

Références Biblio. :

Poitou-Charentes Nature, 2016. Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Amphibiens et Reptiles. Fontaine-le-Comte



Avec le soutien financier de :

